

- 221) Adam, Hieronimus et Joachim de RODENMACHER étaient tous les trois cordonniers.
- 222) Les bois communaux de Hersbergh étaient hypothéqués au seigneur de RODTSCHÜTZ.
- 223) ROESSEN Jacob s'appelle aussi SCHAALS. V. SCHAAL.
- 224) V. GROSBECK.
- 225) «Roux de cheveux». (Dauzat)
- 226) Var. ROUYER; «fabricant de roues», «charron».
- 227) Nous lisons dans l'Anthologie N. van Werveke, Luxembourg, 1956, p. 337. (article Handel und Industrie um das Jahr 1626): «Doch erfahren wir u. a. ... dass in verschiedenen Teilen des Landes Salpetermacher ihr Handwerk ausübten und dabei von Ort zu Ort zogen, um überall, wo es ihnen nützlich schien, selbst in den Kellern u. a. der Burg Vianden, die Erde auszugraben und daraus den Salpeter zu be-reiten».
- 228) Aphérèse de ALEXANDER.
- 229) Vieux mot allemand qui désigne l'étalon et, par extension, le propriétaire de l'étalon.
- 230) SCHAFFAULT était «Recepteur des Contributions» (aides).
- 231) Le terme *Schauff*, *Schaub*, désigne le chaume dont on couvrait les toits. En 1611, il n'y avait plus qu'un SCHAUFFDECKER dans la ville de Luxembourg, et encore figurait-il sur la liste des pauvres.
- 232) Forme dialectale dérivée de JACQUES.
- 233) Matronyme; de *Schennette*, altération de JEANNETTE.
- 234) «Tondeur», nom donné au barbier.
- 235) Dimin. de *Scher*.
- 236) Désigne la cense (ferme) et, par extension, le censier.
- 237) Forme régionale de SCHÄFER.
- 238) Le moulin d'Altwiès appartenait aux héritiers de SCHLECHT.
- 239) Nom de profession; correspond au français «mercier».
- 240) Ellipse de SCHOMACHER.
- 241) Dérive du latin médiéval *scholaris*, qui désigne l'étudiant vagabond du temps de Luther.
- 242) Contraction de SCHOLMEISTERS. Mersch était une des rares localités qui tenaient à avoir un maître d'école.
- 243) Le comte de SCHOMBERG était le propriétaire de la moitié de la seigneurie de Bertrange-lez-Luxembourg.
- 244) Le métier du SCHOSSELER est définie comme suit : «s'entretenant à faire des escuelles de bois». Il ne faut donc pas confondre le «Schosseler» et le potier, appelé «Krieger», «Kruer», «Krier».
- 245) SCHOTTLENDERS Theis était porcher.
- 246) Adam SCHRABEILTGEN était «cousturier».
- 247) SCOUVILLE, Procureur Général au Conseil Provincial.
- 248) SEFFTER, forme dialectale de SAVETIER.
- 249) Nom actuel SINNER; désigne le membre du conseil d'église.
- 250) Il est question d'une maison Otte SELHEIM, «où se tient Sire Dominicus Fack, curé de St. Nicolas». *Selhelm* est probablement à l'origine du nom actuel SELM.
- 251) Forme altérée de SÉVERIN.
- 252) Il y avait à Differdange, en 1611, deux Sevren Jeans : Se vren Jeans FELLER et Sevren Janss NICKEL. FELLER est évidemment employé ici comme prénom, tout comme la forme latinisée FELLERUS dans le nom de l'avocat Fellerus Pratz. V. FELLER, note 80.
- 253) 1611 : Jacob SIMONI mercier; 1656 : Jean S., échevin et clerc juré de la ville.
- 254) Il s'agit d'un seul et même personnage pour les deux localités : Le «Savoyar» Anthoine Ogier SIMONIN, «traficquant» à Luxembourg,